



Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) de Saint Germain la Ville du 22 au 26 avril 2024 pour les enfants de 3 à 11 ans

INSCRIPTIONS

- **Vendredi 29 mars 2024 de 17 h 30 à 19 h 00**

Salle Familles Rurales - Rue des Places - Saint-Germain-la-Ville

MERCI DE RESPECTER LA DATE DES INSCRIPTIONS

Si vous ne pouvez pas venir pendant ce créneau horaire, merci de me déposer le dossier d'inscription complet **AVANT** cette date.

À télécharger sur le site * et à remettre le jour de l'inscription :

- Fiche d'inscription ALSH Printemps.
- Fiche de renseignements obligatoire (sauf si faite 2023/2024)
- Fiche sanitaire (sauf si faite e 2023/2024)

Se munir :

- photocopies des pages « vaccinations »,
- du document CAF mentionnant le quotient familial (se le procurer sur le site internet de la CAF)

Pour tous renseignements, s'adresser à Isabelle Hérissant

par mail : frstgermain@outlook.fr

sms au 07.83.83.41.68.

tel le soir 03.26.67.55.82.

Adresse Mail: frstgermain@outlook.fr

* Site : <https://famillesrurales.org/st-germain-la-ville/6/alsh>

Pour info : sous réserve de modification

ALSH juillet : du 8 juillet au 2 août 2024

ALSH vacances de la Toussaint : du 21 au 26 octobre 2024

FORMULES à la semaine

- **Accueil du matin** : de 7 h 30 à 9 h 00
- **Demi-journée matin** : de 9 h 00 à 12 h 00
Réservé pour les enfants de 3 ans dans l'année
- **Journée** : de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30
Les enfants repartent pendant midi pour déjeuner à la maison.
- **Journée continue *** : de 9 h 00 à 17 h 30
Les enfants sont pris en charge pendant midi.
- **Demi-journée après-midi** : de 13 h 30 à 17 h 30
Les enfants participent uniquement l'après-midi.

* REPAS fourni par les parents

Possibilité de fournir un plat au choix (entrée ou plat ou dessert) aux animateurs.

S'inscrire sur le planning le jour de l'inscription.

Merci d'avance.

⇒ Goûter fourni par le centre

TARIFS à la semaine

Changement grille tarifaire

| | CAF QF < 1000 | CAF / MSA QF >= 1000 |
|--------------------------|------------------|-------------------------|
| Accueil du matin | 8 € | 9 € |
| Demi-journée matin | 30 € | 33 € |
| Journée | 45 € | 50 € |
| Journée continue | 48 € | 53 € |
| Demi-journée après- midi | 37 € | 40 € |

Possibilité de paiement par chèque, chèques vacances, CESU.

Pour les paiement par chèques vacances et cesu, frais supplémentaires de 3% (sans les centimes)

Carte adhésion FAMILLES RURALES 2024 obligatoire 27,00 €